



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO Bulletin Officiel

n° 22
2026

Bulletin officiel n° 22 du 28 mai 2026

La version accessible du Bulletin officiel est disponible via le lien suivant : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/bo/2026/Hebdo22-0>

Sommaire

Enseignement supérieur et recherche

Titres et diplômes

Reconnaissance par l'État de l'établissement d'enseignement supérieur technique privé Institut en innovation logistique – I2L

→ [Arrêté du 29-04-2026](#) - NOR : ESRS2612268A

Mouvement du personnel

Nomination

Fonctionnaire de sécurité des systèmes d'information et fonctionnaires de sécurité des systèmes d'information adjoints pour le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

→ [Arrêté du 04-05-2026](#) - NOR : MENA2612440A

Nomination

Médiateurs académiques

→ [Arrêté du 05-05-2026](#) - NOR : MENB2612437A

Personnels

Commissions administratives paritaires

Composition et parts respectives de femmes et d'hommes des commissions administratives paritaires locales compétentes à l'égard des corps de personnels affectés dans les services centraux relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche

→ [Arrêté du 22-05-2026](#) - NOR : MENA2613910A

Informations générales

Conseils, comités, commissions

Vacance d'un siège au sein d'un conseil scientifique d'institut du CNRS

→ [Avis](#) - NOR : ESRR2612361V

Conseils, comités, commissions

Remplacement de membres élus de sections et de commissions interdisciplinaires du comité national de la recherche scientifique

→ [Avis](#) - NOR : ESRR2612370V

Vacance de fonctions

Directeur ou de directrice de l'École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques de Toulouse (INP-Ensiacet)

→ [Avis](#) - NOR : ESRS2612371V

Titres et diplômes

Reconnaissance par l'État de l'établissement d'enseignement supérieur technique privé Institut en innovation logistique – I2L

NOR : ESRS2612268A

→ Arrêté du 29-4-2026

MESRE – DGESIP A1-5

Vu Code de l'éducation, notamment articles L. 443-2 et L. 443-4 ; arrêté du 30-7-2018 ; avis du Cneser du 14-4-2026

Article 1 – L'Institut en innovation logistique – I2L, situé au 2 rue Valentin Bousch, 57070 Metz, est reconnu par l'État.

Article 2 – Dans le cadre du système d'information sur le suivi de l'étudiant institué par l'arrêté du 30 juillet 2018 susvisé, l'établissement s'engage à fournir annuellement au ministère chargé de l'enseignement supérieur les informations relatives aux effectifs qu'il accueille.

Article 3 – Le directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 29 avril 2026,

Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, et par délégation,
La cheffe du service de la stratégie des formations et de la vie étudiante,
adjointe au directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Laure Vagner-Shaw

Nomination

Fonctionnaire de sécurité des systèmes d'information et fonctionnaires de sécurité des systèmes d'information adjoints pour le ministère de l'Éducation nationale, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative

NOR : MENA2612440A

→ Arrêté du 4-5-2026

MEN – MESRE – MSJVA – SAAM A4

Vu Code de la défense, notamment articles L. 1141-1 et R. 1143-1 à R. 11143-8 ; arrêté du 10-6-2025

Article 1 – Pierre Marin, responsable de la mission pour la sécurité numérique, est nommé fonctionnaire de sécurité des systèmes d'information (FSSI) au sein du service de défense et de sécurité des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Article 2 – Jean-Michel Barbier, adjoint au responsable de la mission pour la sécurité numérique, est nommé fonctionnaire de sécurité des systèmes d'information adjoint, au sein du service de défense et de sécurité des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Article 3 – Matthieu Rudant, adjoint au responsable de la mission pour la sécurité numérique, est nommé fonctionnaire de sécurité des systèmes d'information adjoint, au sein du service de défense et de sécurité des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative.

Article 4 – Le présent arrêté sera publié aux Bulletins officiels de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 4 mai 2026,

Pour le ministre de l'Éducation nationale, et par délégation,
Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, et par délégation,
Pour la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et par délégation,
La secrétaire générale, haute fonctionnaire de défense et de sécurité,
Mélanie Joder

Nomination

Médiateurs académiques

NOR : MENB2612437A

→ Arrêté du 5-5-2026

MEN – MESRE – Médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Vu Code de l'éducation, notamment articles L. 23-10-1 et D. 222-40 ; décret n° 2014-133 du 17-2-2014 ; arrêté du 30-10-2023 ; arrêté du 5-12-2025

Article 1 – Sont nommés médiateurs académiques à compter du 1^{er} juin 2026 :

- Christine Englebert-Regnier médiatrice académique de l'académie de Lille ;
- Thierry Geldhof, médiateur académique de l'académie de Toulouse.

Article 2 – La médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur est chargée de l'application du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 5 mai 2026,

Pour le ministre de l'Éducation nationale, et par délégation,
Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, et par délégation,
La médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur,
Catherine Becchetti-Bizot

Commissions administratives paritaires

Composition et parts respectives de femmes et d'hommes des commissions administratives paritaires locales compétentes à l'égard des corps de personnels affectés dans les services centraux relevant des ministres chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche

NOR : MENA2613910A

→ Arrêté du 22-5-2026

MEN – MESRE – MSJVA – SAAM A2

Vu Code général de la fonction publique ; décret n°85-1534 du 31-12-1985 modifié ; décret n° 94-1016 du 18-11-1994 modifié ; décret n° 2006-1760 du 23-12-2006 ; décret n° 2008-1386 du 19-12-2008 ; décret n° 2009-1388 du 11-11-2009 modifié ; décret n° 2010-302 du 19-3-2010 modifié ; décret n° 2011-1317 du 17-10-2011 modifié ; décret n° 2012-762 du 9-5-2012 modifié ; décret n° 2016-580 du 11-5-2016 modifié ; décret n° 2017-1050 du 10-5-2017 modifié ; décret n° 2017-1051 du 10-5-2017 modifié ; décret n° 2017-1052 du 10-5-2017 modifié ; arrêté du 26-4-2022 ; arrêté du 12-5-2022

Article 1 – En application des articles R. 262-1 à R. 262-3 du Code général de la fonction publique, les effectifs et les parts respectives de femmes et d'hommes qui les composent pris en compte pour le renouvellement des commissions administratives paritaires locales instituées auprès de la cheffe du service de l'action administrative et des moyens ainsi que le nombre de représentants du personnel titulaires et suppléants prévus pour chacune desdites commissions sont fixés conformément au tableau ci-après :

Répartition femmes/hommes des commissions administratives paritaires locales

Commission administrative paritaire (CAP)	Nombre d'agents représentés	Nombre de femmes	Nombre d'hommes	Pourcentage de femmes	Pourcentage d'hommes	Nombre de représentants du personnel titulaires	Nombre de représentants du personnel suppléants
CAP locale des AAE, des Infenes, des CTSSAE et des Assae	1 057	677	380	64,05 %	35,95 %	4	4
CAP locale des Saenes	528	440	88	83,33 %	16,67 %	2	2
CAP locale des Adjaenes	109	88	21	80,73 %	19,27 %	2	2
CAP locale des ATRF	66	11	55	16,67 %	83,33 %	2	2

Article 2 – L'arrêté du 12 mai 2022 fixant la composition et les parts respectives de femmes et d'hommes des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard de certains personnels relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur est abrogé.

Article 3 – Ces dispositions entrent en vigueur pour le renouvellement général des instances de représentation du personnel de la fonction publique intervenant en 2026.

Article 4 – La secrétaire générale du ministère de l'Éducation nationale, du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace et du ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 22 mai 2026,

Pour le ministre de l'Éducation nationale, et par délégation,

Pour le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, et par délégation,
Pour la ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, et par délégation,
La secrétaire générale,
Mélanie Joder

Conseils, comités, commissions

Vacance d'un siège au sein d'un conseil scientifique d'institut du CNRS

NOR : ESRR2612361V

→ Avis

MESRE – DGRI – SPFCO B2

Le siège suivant est à pourvoir pour le conseil scientifique d'institut du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) mentionné ci-dessous :

- Conseil scientifique d'institut : **CNRS Nucléaire & Particules**
1 siège – Collège A1

Les candidatures doivent être établies en **un fichier unique** incluant le formulaire de déclaration de candidature correspondant annexé au présent avis, avec signature manuscrite, accompagnées d'un curriculum vitae et, le cas échéant, de la liste des travaux, des productions scientifiques les plus récentes. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation. L'ensemble du dossier ne devant pas excéder 10 pages.

Elles doivent obligatoirement parvenir au secrétariat Général du comité national, soit par courriel (sgcn.secretariat@cnrs.fr), soit par courrier postal (CNRS-SGCN, 3 rue Michel Ange – 75016 Paris) **avant le 23 juin 2026 à 18 h.**

Le formulaire de déclaration de candidature est téléchargeable à l'adresse ci-dessous : https://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/csi/Annexe_CSI.pdf

Annexe(s)

 [Déclaration de candidature à un conseil scientifique d'institut du CNRS](#)

ANNEXE (1)
**DÉCLARATION DE CANDIDATURE À UN
CONSEIL SCIENTIFIQUE D'INSTITUT DU COMITÉ NATIONAL**

IMPORTANT : Joindre dans un **fichier unique** le formulaire déclaration de candidature, un curriculum vitae et le cas échéant, la liste des travaux et productions scientifiques **les plus récents**. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation. **L'ensemble du dossier ne devant pas excéder 10 pages.**

- (1) Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/csi/Annexe_CSI.pdf
Il est vivement conseillé de dactylographier votre candidature selon ce modèle

Intitulé du conseil scientifique

Collège

Nom d'usage

Nom de naissance

Prénoms

Date de naissance

Grade et échelon actuels

Organisme d'appartenance

Avez-vous déjà été membre d'une instance du comité national, si oui, précisez la période

De _____ à _____

Indiquez le numéro ou nom de l'instance

Êtes-vous membre d'un des jurys de concours nationaux d'agrégation au titre de l'année en cours (disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion) ?

OUI NON

Êtes-vous membre de l'équipe de direction d'un institut du CNRS (directeur et directeur adjoint) ?

OUI NON

Adresse professionnelle

Unité

Laboratoire

Service

n°

Rue

Code postal

Ville

Téléphone

N° du poste

Courriel

Fait à

, le

Signature

Je m'oppose à l'utilisation commerciale des données qui me concernent : OUI

Les données à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi Informatique et Libertés (n° 78-17) du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, vous pouvez vous adresser par écrit ou sur place, au Secrétariat général du Comité national, 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16

Conseils, comités, commissions

Remplacement de membres élus de sections et de commissions interdisciplinaires du comité national de la recherche scientifique

NOR : ESRR2612370V

→ Avis

MESRE – DGRI – SPFCO B2

Les sièges suivants sont à pourvoir pour les sections et les commissions interdisciplinaires du comité national de la recherche scientifique mentionnées ci-dessous :

Section 12. « Milieux fluides et réactifs : transports, transferts, procédés de transformation »

1 siège – Collège A2

Section 27. « Neurobiologie moléculaire et cellulaire, neurophysiologie »

1 siège – Collège B2

Section 32. « Surface continentale et interfaces »

1 siège – Collège A2

Section 35. « Mondes modernes et contemporains »

1 siège – Collège A1

Section 42. « Espaces, territoires, sociétés »

1 siège – Collège B2

Commission interdisciplinaire 50. « Gestion de la recherche »

3 sièges – Collège B

Commission interdisciplinaire 51. « Modélisation mathématique, informatique et physique pour les sciences du vivant »

1 siège – Collège B

Commission interdisciplinaire 52. « Environnements sociétés : du savoir à l'action »

1 siège – Collège B

Commission interdisciplinaire 53. « Sciences en société: production, circulation et usages des savoirs et des technologies »

3 sièges – Collège A

2 sièges – Collège B

Les candidatures doivent être établies en **un fichier unique** incluant le formulaire de déclaration de candidature correspondant annexé au présent avis, avec signature manuscrite, accompagnées d'un curriculum vitae et, le cas échéant, de la liste des travaux, des productions scientifiques les plus récentes. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation. L'ensemble du dossier ne devant pas excéder 10 pages.

Pour le remplacement des membres élus des commissions interdisciplinaires, les candidats doivent appartenir à une instance du Comité national de la recherche scientifique.

Elles doivent obligatoirement parvenir au secrétariat général du comité national, soit par courriel (sgcn.secretariat@cnrs.fr), soit par courrier postal (CNRS-SGCM – 3, rue Michel Ange – 75016 Paris) **avant le 17 juin 2026 à 18 h.**

Le formulaire de déclaration de candidature est téléchargeable à l'adresse ci-dessous :

— pour les sections : https://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/sections/Annexe_Section.pdf

— pour les commissions interdisciplinaires : https://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/cid/Annexe_CID.pdf

Annexe(s)

📄 [Annexe – Déclaration de candidature à une section du comité national](#)

📄 [Annexe – Déclaration de candidature à une commission interdisciplinaire](#)



DÉCLARATION DE CANDIDATURE A UNE SECTION DU COMITÉ NATIONAL

IMPORTANT : Joindre dans un fichier unique le formulaire déclaration de candidature, un curriculum vitae et, le cas échéant, la liste des travaux et productions scientifiques les plus récents. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation. L'ensemble du dossier ne devant pas excéder 10 pages.

(1) Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/sections/Annexe_Section.pdf
Il est vivement conseillé de dactylographier votre candidature selon ce modèle

N° de la section Collège

Intitulé de la section

Nom d'usage

Nom de naissance

Prénoms

Date de naissance

Grade et échelon actuels

Organisme d'appartenance

Avez-vous déjà été membre d'une section du Comité national ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Êtes-vous membre du Conseil national des universités (hors disciplines médicales, odontologiques) ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Êtes-vous membre d'une commission scientifique spécialisée de l'Inserm ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Êtes-vous membre du Conseil scientifique de l'Inserm ou du CNRS ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Êtes-vous membre d'un des jurys de concours nationaux d'agrégation au titre de l'année en cours (disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion) ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Êtes-vous membre de l'équipe de direction d'un institut du CNRS (directeur et directeur adjoint) ?	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

De _____ à _____

Adresse professionnelle

Unité	Laboratoire
Service	
n°	Rue
Code postal	Ville
Téléphone	N° du poste
Courriel	

Fait à _____, le _____

Signature

Je m'oppose à l'utilisation commerciale des données qui me concernent : OUI

Les données à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi Informatique et Libertés (n° 78-17) du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, vous pouvez vous adresser par écrit ou sur place, au Secrétariat général du Comité national, 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16

ANNEXE ⁽¹⁾
**DÉCLARATION DE CANDIDATURE A UNE
COMMISSION INTERDISCIPLINAIRE**

IMPORTANT : Joindre dans un fichier unique le formulaire déclaration de candidature, un curriculum vitae et, le cas échéant, la liste des travaux et productions scientifiques les plus récents. Il est recommandé de joindre également une lettre de motivation. L'ensemble du dossier ne devant pas excéder 10 pages.

(1) Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.cnrs.fr/comitenational/sieges_vacants/cid/Annexe_CID.pdf

Il est vivement conseillé de dactylographier votre candidature selon ce modèle

Pour candidater dans une Commission interdisciplinaire, il faut être membre d'une instance du Comité national

N° de la CID Collège

.....

Intitulé de la CID

.....

Nom d'usage

.....

Nom de naissance

.....

Prénoms

.....

Date de naissance

.....

Grade et échelon actuels

.....

Organisme d'appartenance

.....

Instance du Comité national dans laquelle vous siégez

.....

Fait à,

le

.....

Signature

Je m'oppose à l'utilisation commerciale des données qui me concernent : OUI

Les données à caractère personnel feront l'objet d'un traitement informatisé. Conformément à la loi Informatique et Libertés (n° 78-17) du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition pour les informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, vous pouvez vous adresser par écrit ou sur place, au Secrétaire général du Comité national, 3 rue Michel-Ange, 75794 Paris cedex 16

Vacance de fonctions

Directeur ou de directrice de l'École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques de Toulouse (INP-Ensiacet)

NOR : ESRS2612371V

→ Avis

MESRE – DGESIP B1 1

Les fonctions de directeur de l'École nationale supérieure des ingénieurs en arts chimiques et technologiques de Toulouse, école interne à l'Institut national polytechnique de Toulouse, sont déclarées vacantes à compter du 19 avril 2026.

Conformément aux dispositions de l'article L.713-9 du Code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Le directeur est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil de l'école. Son mandat est de cinq ans, renouvelable une fois.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae, une lettre de motivation et un projet pour Toulouse INP-Ensiacet, de 6 pages maximum, devront parvenir dans un délai de 3 semaines à compter de la date de publication du présent avis au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche, à **Madame la Présidente de l'Institut national polytechnique de Toulouse – 6, allée Émile Monso – BP 34038 – 31029 Toulouse Cedex 4 et par courrier électronique à : presidence@toulouse-inp.fr**.

Les candidats adresseront également une copie de leur dossier au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace – Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle – Service de la stratégie de contractualisation, du financement et de l'immobilier – Sous-direction du dialogue stratégique avec les établissements – Département du dialogue stratégique contractuel (Dgesip B1-1) par courrier électronique à :

contrat@enseignementsup.gouv.fr.

Une description des enjeux du poste est disponible sur le site internet de l'INP-Ensiacet : <https://www.ensiacet.fr>

Pour toute information relative aux fonctions de directeur ainsi qu'au pilotage, à l'organisation et au fonctionnement de l'INP-Ensiacet : Laurent Prat

— Mail : directeur@ensiacet.fr

— Tél. : +33 (0) 5 34 32 33 03

Pour toute information relative à la procédure et au calendrier de candidature : Julien Macé, secrétaire général

— Mail : julien.mace@ensiacet.fr

— Tél. : +33 (0) 5 34 32 33 03